



14 décembre 2022

(22-9301)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

HONG KONG, CHINE: ORDONNANCE SUR LES DESSINS
ET MODÈLES DÉPOSÉS (CHAPITRE 522)

Membre présentant la notification	HONG KONG, CHINE
--------------------------------------------------	-------------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Ordonnance sur les dessins et modèles déposés (chapitre 522)
Objet	Dessins et modèles industriels
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2022/IP/HKG/22_8396_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/HKG/D/4 , IP/N/1/HKG/30 ; IP/N/1/HKG/D/3 , IP/N/1/HKG/26 ; IP/N/1/HKG/D/1/Add.8 ; IP/N/1/HKG/D/1/Add.7 ; IP/N/1/HKG/D/1/Add.6 ; IP/N/1/HKG/D/1/Add.5 , IP/N/1/HKG/P/1/Add.7 , IP/N/1/HKG/P/5/Add.1 ; IP/N/1/HKG/D/1/Add.4 ; IP/N/1/HKG/D/1/Add.3 , IP/N/1/HKG/D/2/Add.2 , IP/N/1/HKG/P/1/Add.4 , IP/N/1/HKG/P/3/Add.3 , IP/N/1/HKG/P/4/Add.2 ; IP/N/1/HKG/D/1/Add.2 ; IP/N/1/HKG/D/1
Brève description du texte juridique notifié	
La présente notification rend compte des dernières modifications apportées à l'Ordonnance sur les dessins et modèles déposés (chapitre 522) en vertu de l'Ordonnance de 2021 sur le drapeau national et l'emblème national (amendement) (Ordonnance n° 31 de 2021). En particulier, un nouvel article 8A a été ajouté au titre afin qu'un dessin ou modèle ne puisse pas être enregistré s'il consiste en ou contient le drapeau ou l'emblème national de la République populaire de Chine ou leurs dessins et modèles.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	8 octobre 2021
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	18 novembre 2022
Autres renseignements	L'Ordonnance de 2021 sur le drapeau national et l'emblème national (amendement) (Ordonnance n° 31 de 2021) peut être consultée à l'adresse suivante https://www.elegislation.gov.hk/hk/2021/31/en
Organisme ou autorité responsable	Département de la propriété intellectuelle Gouvernement de Hong Kong, Chine Téléphone: (852) 2961 6901 Fax: (852) 2838 6082 Adresse électronique: enquiry@ipd.gov.hk

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.